



Pommier / Poirier

N°12
02/05/2024



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier Edition Sud Nouvelle-Aquitaine N°X du JJ/MM/AA »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(Cliquez sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Pommier Poirier

- **Tavelure** : des projections sont encore possibles, le risque est élevé avec la période pluvieuse en cours.
- **Carpocapse des pommes** : le premier vol est en cours. La période à risque de pontes pourrait débuter à partir de cette fin de semaine.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé d'éclosions s'achève.
- **Puceron cendré** : quelques foyers sont observés, à surveiller.
- **Cochenilles** : la migration des jeunes larves débute pour la cochenille rouge du poirier.

• Données météorologiques

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes ont été inférieures aux valeurs de saison (0.5 à 3°C de moins que la moyenne) excepté le 30 avril où elles ont été supérieures de 1 à 2°C. Les minimales étaient comprises entre 7 et 11°C et les maximales entre 15 et 22°C.

Du 25 avril au 2 mai, des pluies sont régulièrement intervenues apportant 30 à 50 mm. Les pluies orageuses des 26 et 27 avril ont parfois été accompagnées de grêle. Les conditions ont été très venteuses le 27 avril.

Les prochains jours devraient être encore assez perturbés avec pluies ou averses qui pourraient être orageuses notamment le 5 mai en fin de journée. Les températures devraient augmenter et être proches à supérieures aux moyennes de saison à partir de cette fin de semaine.

Prévisions du 3 au 9 mai (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 03	SAMEDI 04	DIMANCHE 05	LUNDI 06	MARDI 07	MERCREDI 08	JEUDI 09
Ste Livrade sur Lot (47)	 6° / 17° ▶ 15 km/h	 11° / 17° ▶ 15 km/h	 13° / 23° ▶ 15 km/h	 11° / 20° ▶ 15 km/h	 9° / 20° ▶ 15 km/h	 9° / 23° ▲ 15 km/h	 10° / 25° ▶ 15 km/h
Pompignac (33)	 7° / 16° ▶ 25 km/h 40 km/h	 11° / 16° ▶ 15 km/h	 13° / 21° ▶ 15 km/h	 11° / 19° ▶ 15 km/h	 9° / 19° ▶ 15 km/h	 10° / 22° ▶ 15 km/h	 11° / 24° ▶ 15 km/h
Bergerac (24)	 5° / 15° ▶ 20 km/h 40 km/h	 10° / 17° ▶ 15 km/h	 12° / 22° ▶ 15 km/h	 9° / 20° ▶ 15 km/h	 8° / 20° ▶ 15 km/h	 7° / 24° ▼ 15 km/h	 9° / 25° ▶ 15 km/h
Jonzac (17)	 8° / 15° ▶ 20 km/h 40 km/h	 10° / 16° ▶ 25 km/h 45 km/h	 12° / 21° ▶ 15 km/h	 10° / 18° ▶ 20 km/h	 9° / 19° ▶ 15 km/h	 9° / 23° ▶ 15 km/h	 10° / 24° ▶ 20 km/h
Orthez (64)	 5° / 19° ▶ 15 km/h	 11° / 20° ▶ 15 km/h	 12° / 24° ▶ 15 km/h	 10° / 19° ▶ 15 km/h	 9° / 19° ▲ 15 km/h	 9° / 24° ▶ 15 km/h	 8° / 27° ▶ 15 km/h

• Stades phénologiques

Stade développement du fruit (BBCH 70 à 72).

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Des sorties de taches de tavelure issues des contaminations des 7-9 avril ont été notées en début de semaine dernière. Il n'a pas été observé de nouvelles sorties de taches cette semaine. Des symptômes sur jeunes pommes sont visibles.

Les suivis de projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont montré des projections importantes lors des pluies enregistrées sur la période du 25 au 30 avril.

Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, les pluies qui sont intervenues depuis le 25 avril ont pu donner lieu à des contaminations de niveau « léger » à « grave » selon les secteurs.



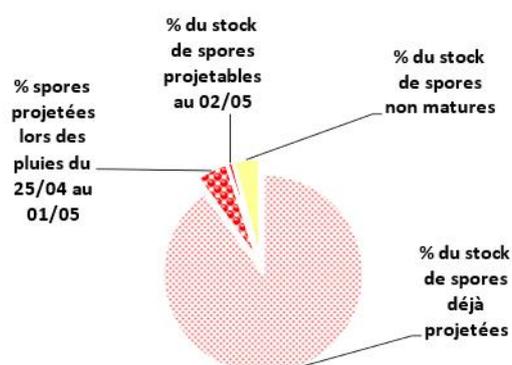
Tache de tavelure
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

D'après le modèle, la maturation des périthèces progresse maintenant de près de 0.3 % par jour. Le potentiel de spores projetables, à ce jour, est de l'ordre de 0.3 % du stock annuel.

Stations Météo		Période d'humectation		
		Date début	Date fin	Contamination (Gravité*)
47	Ste Livrade sur Lot	25/04	26/04	Légère
		29/04	30/04	Légère
		01/05	02/05	Légère
24	Monbazillac	25/04	26/04	Légère
		28/04	30/04	Légère
		30/04	02/05	Assez grave
33	Pompignac	25/04	26/04	Assez grave
		26/04	28/04	Grave
		01/05	02/05	Assez grave
16	Le Tâtre	26/04	28/04	Grave
		01/05	02/05	Assez grave
64	Orthez	28/04	29/04	Légère
		29/04	30/04	Légère
		30/04	02/05	Assez grave

* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

Maturation et projections d'après le modèle



Le modèle RIM-Pro® prévoit un risque important pour les pluies en cours et un risque moyen pour celles annoncées pour cette fin de semaine.

Evaluation du risque

Les prochaines pluies pourront encore donner lieu à des projections.

Le risque tavelure est élevé avec la période pluvieuse en cours.

Pour les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont également possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte des pluies annoncées mais aussi de l'allongement des rameaux, de l'apparition des nouvelles feuilles et de la présence éventuelle de tavelure déclarée.

📖 Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

• Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon.

En parcelles sensibles, des symptômes sont observés.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2023. La période de pousse est une période à risque.

Mesures prophylactiques :

Elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

- **Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)**

Aucun symptôme n'a été observé ou signalé jusqu'à présent.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

Nous sommes en période de pousse et quelques floraisons secondaires sont observées. Les températures annoncées pour la semaine prochaine pourraient être favorables aux infections. Les parcelles sont à surveiller.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse.

Des contrôles visuels sont indispensables pour détecter rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (un marquage avec du ruban de chantier permet de repérer les zones infestées). Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

📖 **Consultez la fiche « [Feu bactérien](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Black Rot (*Diplodia seriata*)**

Quelques symptômes de black rot sur feuilles sont observés en parcelles sensibles.

- **Chancres**

Des dessèchement de pousses sont actuellement visibles en parcelles contaminées.

📖 **Consultez la fiche « [Chancre à nectria](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Moniliose**

Des dégâts de monilia sur bouquets floraux sont observés en parcelles de pommiers sensibles.

Parfois l'évolution du chancre entraîne le dessèchement du rameau, ne pas confondre ces dégâts avec ceux dus au feu bactérien.

- **Carpocapse des pommes (*Cydia pomonella*)**

Sur notre réseau de piégeage, le premier vol a débuté mais les prises sont relativement faibles jusqu'à présent.

Données de modélisation : selon les données du modèle carpocapse des pommes DGAL-ONPV/INOKI®, avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison, les pontes pourraient débuter à compter des 4-6 mai et s'intensifier à partir des 20-25 mai. Les éclosions pourraient débuter à partir des 21-24 mai.



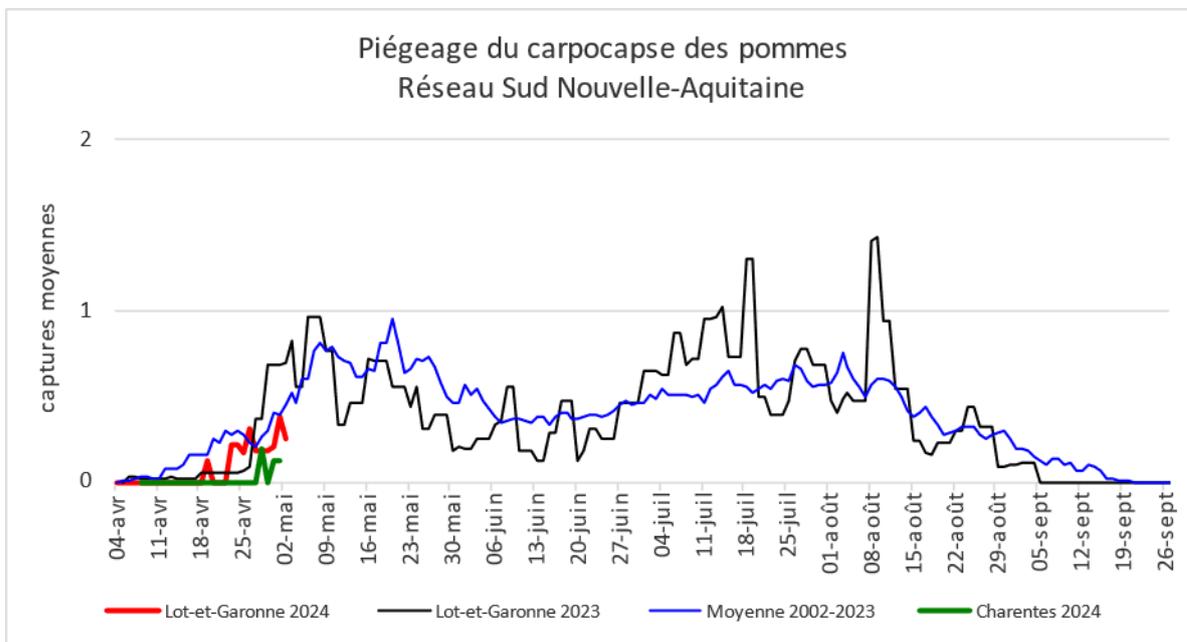
Black rot sur feuille

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

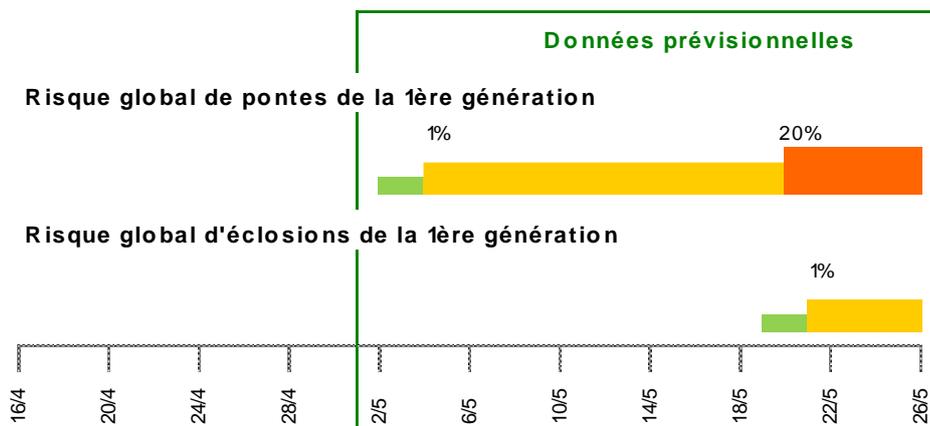
Evaluation du risque

Les conditions pluvieuses ne sont pas favorables au vol et aux pontes.

La période à risque de pontes pourrait débuter à partir de cette fin de semaine.



Données de modélisation Carpocapse des pommes



B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis du carpocapse des pommes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en baisse sur la majorité des pièges.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

A cette période de l'année, une autre tordeuse, la tordeuse de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*) peut être capturée dans les pièges. Elle se différencie de *Pandemis* par la couleur orangée du dessous de ses ailes (cf. photo). Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



Pandemis **Tordeuse de l'œillet**
(Crédit Photos : D. Racofier – FREDON NA)

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

Seuil indicatif de risque à partir du contrôle visuel : 5% d'organes attaqués (corymbes de fruits).



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• La petite tordeuse des fruits (*Cydia lobarzewskii*)

Sur notre réseau de piégeage, la première capture a été enregistrée la semaine dernière mais les prises ne se sont pas encore généralisées.

Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur

• **Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testidunea*) et du poirier (*Hoplocampa brevis*)**

Sur notre réseau de piégeage, le vol est terminé.

Des dégâts ont été observés en parcelles de poiriers et de pommiers sur le secteur des Charentes.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur

• **Puceron cendré du pommier (*Dysaphis plantaginea*) et puceron mauve du poirier (*Dysaphis pyri*)**

Sur certaines parcelles de référence, quelques foyers sont observés.

Sur certaines parcelles sensibles, les foyers progressent malgré la mise en place d'une gestion spécifique contre ce ravageur.



Dégâts de pucerons cendrés
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

Il est important de réaliser des observations afin de détecter rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ces pucerons constitue le seuil de nuisibilité.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

- **Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)**

La migration sur les jeunes organes est en cours.

Les populations de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont encore faibles. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

- **Pucerons verts**

La présence de pucerons verts est observée sur jeunes pousses.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

Seuil indicatif de risque : 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

📖 **Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Punaises phytophages**

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

Sur notre réseau de piégeage punaise diabolique *Halyomorpha halys* les premières captures d'adultes ont été enregistrées la semaine dernière en Lot-et-Garonne en parcelles de pommiers et de nouvelles prises ont été relevées cette semaine.

En parcelles, des adultes et des pontes de punaise *Rhaphigaster nebulosa* ont été observés cette semaine.



Pucerons verts

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Œufs de punaise *Rhaphigaster*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

La gestion des parcelles s'effectue en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

Seuil indicatif de risque : présence.

Consultez le **[BSV Hors-série Punaises phytophages](#)**

📖 **Consultez la fiche « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Psylle du poirier** (*Cacopsylla pyri*)

En parcelles de référence, les populations sont actuellement très faibles. Des pontes de la seconde génération sont observées.

Evaluation du risque

La période de ponte de la seconde génération est en cours et la période à risque d'éclosions devrait prochainement débuter.

Seuil indicatif de risque : à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

📖 Consultez la fiche « [Psyllés du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

- **Cécidomyie des feuilles du pommier** (*Dasineura mali*) et du poirier (*Dasineura pyri*)

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont faibles cette semaine.

En parcelles de pommiers, des dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.



Dégât de cécidomyie des feuilles
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

📖 Consultez la fiche « [Cécidomyies](#) » du Guide de l'Observateur

- **Acariens rouges**

Les populations d'acariens observées actuellement en vergers sont faibles.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30% de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

📖 Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur

- **Cochenilles**

Cochenille rouge du poirier : des pontes sont visibles sous les boucliers et les premières larves mobiles sont observées. La période de migration des jeunes larves débute.

Pou de San José : selon nos simulations, la migration des jeunes larves pourrait débuter à partir des 6-10 mai.

Evaluation du risque

La période à risque débute lors de la migration des jeunes larves. Elle débute pour la cochenille rouge du poirier.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par broissage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

• Auxiliaires

Des syrphes (adultes, œufs, larves et pupes), des coccinelles (adultes, pontes et larves), des cantharides et des larves de punaises prédatrices ont été observés au niveau des foyers de pucerons.



Larve de punaise prédatrice



Jeunes larves de coccinelle



Pupe de syrphé

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous.



Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SAPA Rouquette, SCICA Castang

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".